

REMUNERATION du MANDATAIRE TTC à la charge de l'acquéreur

En cas de réalisation, la rémunération du mandataire sera

honoraires commerces HT

1- suivant le barème ci-dessous

prix de vente final	honoraires en €
jusqu'à 99 999 €	5490 TTC
entre 100 000 et jusqu'à 109 999 €	5995 TTC
entre 110 000 et jusqu'à 119 999 €	6495 TTC
entre 120 000 et jusqu'à 129 999 €	6950 TTC
entre 130 000 et jusqu'à 139 999 €	7490 TTC
entre 140 000 et jusqu'à 149 999 €	7995 TTC
entre 150 000 et jusqu'à 159 999 €	8490 TTC
entre 160 000 et jusqu'à 169 999 €	8995 TTC
entre 170 000 et jusqu'à 179 999 €	9450 TTC
entre 180 000 et jusqu'à 189 999 €	9995 TTC
entre 190 000 et jusqu'à 199 999 €	10 495 TTC
entre 200 000 et jusqu'à 209 999 €	10 990 TTC
entre 210 000 et jusqu'à 219 999 €	11 495 TTC
entre 220 000 et jusqu'à 229 999 €	11 990 TTC
entre 230 000 et jusqu'à 239 999 €	12 490 TTC
entre 240 000 et jusqu'à 249 999 €	12 995 TTC
Entre 250 000 et jusqu'à 259 999 €	13 495 TTC
entre 260 000 et jusqu'à 269 999 €	13 995 TTC
entre 270 000 et jusqu'à 279 999 €	14 490 TTC
entre 280 000 et jusqu'à 289 999 €	14 995 TTC
entre 290 000 et jusqu'à 299 999 €	15 485 TTC
entre 300 000 et jusqu'à 309 999 €	15 995 TTC
entre 310 000 et jusqu'à 319 999 €	17 495 TTC
entre 320 000 et jusqu'à 329 999 €	17 995 TTC
entre 330 000 et jusqu'à 339 999 €	18 490 TTC
au-dessus	5.5 % du prix net vendeur

2- et en sus, en cas de négociation par du prix de vente fixé par le vendeur : 50% du montant de la négociation effectuée du prix net vendeur (prix du mandat ou de son dernier avenant) avec un maximum de 6.5 % TTC du prix net vendeur.

Exemple pour une baisse de prix obtenu de 1000 €, 500 € d'honoraires TTC à la charge de l'acquéreur.

Location	Locaux commerciaux et professionnels 25 % du loyer annuel HT
Cession	Droit au bail / Pas de Porte : Loyer annuel + montant de la cession : 7 %
Vente	Murs commerciaux et autres biens : 7 % du prix de vente
Rédaction	Bail commercial, professionnel, dérogatoire et renouvellement : 1300 € H.T